



HAL
open science

La transidentité : de la "souffrance" aux épreuves

Arnaud Alessandrin

► **To cite this version:**

Arnaud Alessandrin. La transidentité : de la "souffrance" aux épreuves. *L'Information Psychiatrique*, 2013, 89 (3), pp.217-220. hal-00811577

HAL Id: hal-00811577

<https://hal.science/hal-00811577>

Submitted on 15 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Transidentités : de la « souffrance » aux « épreuves »

Introduction : soustraire les transidentités du script de la « souffrance ».

La multiplication des résistances et des reconfigurations corporelles se lie immédiatement d'un foisonnement grammatical de la subversion. Comme l'aura montré l'usage du terme « queer », de l'insulte et de la vulnérabilité surgit aussi l'*empowerment*. En ce sens, l'observation des minorités de genre, des « sujets excentriques » (Lauretis 2007), suggère que les technologies de genre (les savoirs, les pratiques, les codes), restent en délibéré. Or, les codes sémiotiques du « se dire Trans » sont prioritairement associés à ceux du « se dire transsexuel dans un protocole ». La transsexualité est ainsi socialement et juridiquement associée à un changement de sexe anatomique. Par conséquent, la question de la représentation des corps Trans est devenue l'enjeu d'un conflit entre objectivations aliénantes de l'imagerie médicale d'une part et performances (notamment linguistiques) de re-signification par les personnes concernées d'autre part, dans un souci de représentation de soi se déclinant de la sphère médicale à la sphère politique. Si la transsexualité demandait historiquement à être écoutée, c'est-à-dire aussi reconnue, les transidentités qui se développèrent par la suite n'avaient de cesse de réaménager, voir de renverser, les contours d'une définition et d'une identité médicalisée. Pour le dire autrement, les registres discursifs de présentation et de définition de ce qu'est « être Trans » sont irréductibles aux codifications psychiatriques.

« Le piège de la langue des autres »

En dé-psychiatrisant les identités, les populations Trans opèrent un déplacement du « médical » aux revendications culturelles, faisant basculer les revendications Trans dans de nouvelles arènes telles la politique ou le juridique. Judith Butler dans « Le récit de soi », montre bien que «

la capacité narrative est une pré-condition pour rendre compte de soi ». Dans cette conception l'individu, en tant qu'être relationnel, se construit dans des « scènes d'interpellations ». Mais comment se prononcer si « *je suis pour ainsi dire dépossédé des mots que j'offre* » (Butler, 2007). En effet je me soumetts, en les utilisant, à une norme langagière que je n'ai pas façonnée. Ce qui devient alors constitutif d'un processus d'identification à un genre ou à un sexe est la dynamique nominative que l'on emploie et les représentations qui lui sont associées. C'est cette indispensable réappropriation syntaxique qu'évoque Henri Michaux dans son poème « *Mouvements* » : « *Signes des dix milles façons d'être en équilibre dans ce monde mouvant qui se rit de l'adaptation / Signes surtout pour retirer son être du piège de la langue des autres faite pour gagner contre vous [...] Signes non pour retour en arrière, mais pour « passer la ligne » à chaque instant / Signes non comme on copie, mais comme on pilote [...] Signes non pour être complet, mais pour conjuguer, pour être fidèle à son « transitoire » / Signes pour retrouver le don des langues, la sienne au moins que, sinon soi, qui la parlera ?* » (Michaux, 1992).

Contre cette fragilité discursive (Judith Butler dans « *Le pouvoir des mots* » emploie le terme de « *vulnérabilité linguistique* »), les populations Trans investissent le champ des grammaires corporelles. Je ne surestime pas ici l'efficacité des actes de langage. Si « *dire c'est faire* » (Austin, 1970), nous sommes en mesure de nous poser la question sous-jacente de savoir « *à quelles conditions puis-je faire quelque chose de ce qui est fait de moi ?* » Du point de vue de l'individu, la question nominale est intrinsèquement liée à celle de « *reconnaissance* », à la fois de soi, pour soi et par autrui. Selon Judith Butler : « *s'entendre dire que votre vie genrée vous condamne à une vie de souffrance est en soi inexorablement blessant* » « *c'est une parole qui pathologise et la pathologisation fait souffrir* » (Butler, 2004). On s'opposera ici à Colette Chiland qui écrivait à propos des transsexuels que : « *tous souffrent* ». Il s'agit donc de déployer

ce qui peut l'être dans une volonté de déprise avec les mots et les significations que l'on rejette. De fait, d'après Judith Butler : « *Si mon faire dépend de ce que l'on me fait, ou plutôt des manières dont je suis faite par les normes, alors la possibilité de ma persistance en tant que « je » dépend de ma capacité à faire quelque chose avec ce que l'on fait de moi.* » (Butler, 2004). La « maltraitance théorique » (Sironi, 2011) passant inévitablement par les mots appliqués aux corps, on assiste, suite à une longue histoire allant du féminisme aux mouvements LGBT, aux renversements de ces disqualifications.

L'histoire du mot « queer » est d'ailleurs cette histoire : celle d'un renversement du stigmaté. Pour Maud Yeuse Thomas, « *Surgissant d'une discrimination sociétale organisant le clivage majorité/minorité, le queer agit dans un retournement d'une insulte en fierté, d'individus discriminés en socialités, identités, propositions théoriques et pratiques.* ». Le queer est d'abord un instant de réappropriation de l'insulte (« pédé » « bizarre »). En ce sens il est un outil de résistance. Puis il devient un espace de déconstruction des allants de soi producteurs de hiérarchies, d'inégalités, d'invisibilités et d'empêchements. C'est donc à la fois un lieu de résistance pratique et théorique qui, mettant à jour des leviers de requalification identitaire, individuelle et collective, a su recomposer l'histoire récente du militantisme Trans.

« Je ne fais pas assez Trans »

Si des mots sont préjudiciables, ces derniers ne sont jamais totalement irréfragables. Les re-significations pourtant ne sont jamais simples. Il faut certes des mots, des propos, un groupe pour qui cela fait sens, mais aussi la force de les tenir et de les endosser. Les contre-propositions formulées par les acteurs fournissent à ceux qui sont relégués vers « l'abject » les moyens de « positiver le stigmaté ». Et si les juges étaient à ce point étrangers à l'univers qu'ils

(dis)qualifient, que leurs jugements ne soient plus reconnus ? (Becker, 1985) Nous sommes ici dans le double sens d'*Outsider* : celui qui est jugé comme déviant peut ne pas endosser l'étiquette de la « déviance » et penser, au contraire, que ce sont les normes qui le jugent qui sont inadéquates.

Dans une optique « queer », une nouvelle conception du sujet passe donc par une réaffirmation de ce dernier : l'individu en tant qu'auteur, l'individu en tant qu'acteur. Non pas sans la contrainte, sans les assignations, mais en lutte contre et de par ces dernières. Sortir de la pathologie, sortir de la souffrance, c'est donc reconnaître la place de l'humain en tant qu'actant, c'est-à-dire en tant qu'être, non pas soumis à une asymétrie, mais ayant une faculté d'agir en relation. Non pas qu'il faille impérativement « sortir de la souffrance », puisqu'en tant qu'élément de reconnaissance, la souffrance peut-être perçue par certains comme un élément précieux du discours et de la visibilité ; mais il faut néanmoins souligner la nécessité, portée par les acteurs, d'être prononcés et de pouvoir se prononcer dans des régimes de discours qui ne soient pas perfusés de pathologie ou de maladie. Dans un récent sondage d'HES sur cette question, il est noté que si 46% des jeunes Trans de plus de 20ans considèrent leur transidentité comme une souffrance, 35% la considèrent comme un enrichissement et 24% comme un épanouissement. Mieux, une alternative à la souffrance, à l'identité de malade, permet de créer un espace, résolument indispensable, dans lequel la parole de ceux qui sont perçus comme anormaux n'est pas immédiatement délégitimée (pour des raisons de prétendue folie ou d'objectivité).

Dans « *2 lesbiens se posent des Q* », Karine Espineira et Maud Yeuse thomas écrivent : « *Il y a la psy qui dit qu'il n'y a que deux sexes et rien d'autre. Donc nous on est supposé être dans le « rien d'autre », grosso modo dans le « nulle part ailleurs »* (Espineira, Thomas, 1997). Ainsi,

« sortir de la souffrance » revient aussi à relativiser le poids et la nécessité de certains concepts dans l'analyse des phénomènes observés ou vécus. Surtout, en lisant « Forgé par l'épreuve » (2002) et « Grammaires de l'individu » (2006) de Danilo Martuccelli, il m'est apparu la possibilité de rendre compte des parcours Trans sans faire appel au concept de « souffrance » dont semblent vouloir se débarrasser de nombreux militants. Dans son chapitre « *Et il faudrait que je me plaigne ?* » à propos de sa rencontre avec un psychiatre, Karine Espineira écrit « *Je ne faisais pas assez trans, je ne me plaignais pas assez, je ne lui parlais pas de mes problèmes. Mais bon, je ne vais quand même pas m'inventer des problèmes !* » (Espineira, 1997). Retenons cette idée précédemment énoncée qu'associer transidentité et souffrance n'est pas une promesse réjouissante. La littérature médicale regorge pourtant du champ médical de la souffrance et de l'anormalité pour qualifier le « transsexualisme » : « *Le transsexualisme est une affection rare, mais qui génère un désarroi existentiel majeur.* » (Gallarda, 1997) ; « *Le transsexualisme se situe au carrefour, à la limite de toutes les pathologies* » (Albi, 2003).

De la souffrance aux épreuves

À l'inverse, l'implicite de la « souffrance » n'est pas indispensable dans l'appréhension d'une « épreuve ». Les « épreuves » sont, selon Martuccelli, introduites par la « *béance de la modernité* ». Les Trans sont en ce sens le produit de la modernité en même temps qu'ils produisent de nouveaux éléments constitutifs de cette modernité. Alors qu'« *aucune unité ne semble résister à la multiplication des parcours* » (Martuccelli, 2002), l'analyse de ces nouveaux éléments s'effectue encore selon des théories surplombantes, tentant d'éviter la *fragmentation*, et pour lesquelles « *le sens est donné d'emblée* ». « *On ne peut dès lors prendre en compte les difficultés des acteurs qu'en terme de souffrance, de perte de sens, de désorientation* » écrit Danilo Martuccelli (2002). C'est pour cela qu'il ne faudra pas présupposer du sens des

« épreuves » en les rabattant immédiatement sur de la souffrance. Laissons aux acteurs opérer des résolutions « *biographiques aux contradictions systémiques* » (Beck, 2000). Parler d'épreuves c'est ne pas en présupposer la finalité. Si l'on peut tendre médicalement à faire disparaître la souffrance, on ne peut tendre biographiquement qu'à résoudre les tensions inhérentes aux épreuves, et ce faisant, à en faire apparaître de nouvelles. Les solutions institutionnelles et les métarécits sociaux ne fonctionnant plus de manière aussi forte qu'avant, il revient à l'individu, situé dans un espace d'opportunités et de contraintes, de résoudre ces épreuves en les requalifiant, en s'y confrontant ou en les contournant.

Dans un contexte où les frontières entre le « sain » et le « pathologique » sont redistribuées, parler d'épreuve fonctionne comme un nouvel outil de dépsychiatisation des pratiques et des identités minoritaires. C'est pourquoi les parcours se saisissent entre « épreuves » et résolutions d'épreuves, toujours de manière située, jamais de manière linéaire. Comme le souligne Danilo Martuccelli, les épreuves sont « *inséparables d'un récit particulier – celui de la mise à l'épreuve justement* » [...] « *toute épreuve apparaît comme un examen, un test (souvent non formalisé)* ». Ainsi, « *le propre de chaque épreuve est de défier notre résistance et nos capacités à nous en acquitter* » (Martuccelli, 2009).

En questionnant ainsi les transidentités au lieu de transsexualisme, on fait l'économie d'un implicite pathologisant. En creux, on retrouve la critique émise dans le reportage de Valérie Mitteau « mon sexe n'est pas mon genre » lorsqu'un des interviewés dit : « Est-ce qu'on demande aux femmes qui subissent un viol ou le sexisme si elles souffrent d'être des femmes ? Non ! ». En effet c'est le sexisme qu'on inculpe et non la personne qui en est la victime. Ce qui ne signifie pas que la transidentité soit exempte d'épreuves, parfois douloureuses. Mais ici la

logique est inversée : ce n'est pas l'observation d'une souffrance de genre ou son anticipation qui nécessite des épreuves médicales, mais, à l'inverse, c'est l'accumulation des épreuves sociales, familiales, et aussi médicale, qui peut entraîner de la vulnérabilité. L'histoire des minorités s'est souvent confrontée à l'écueil d'une vulnérabilisation par la souffrance. Or il est possible de redéfinir ce qui semble être, de manière indélébile, chevillé à la souffrance.

Enfin, en ne regardant plus uniquement les « causes » on laisse grande ouverte la recherche des devenirs qui, selon Deleuze, sont une fusion entre un présent et un devenir qui n'est jamais une reproduction à l'identique mais un ensemble de créations singulières, ni parodies ni assimilations mais double capture. La philosophie du devenir, ou plutôt des devenirs, car le champ est pluriel, impose de défaire l'être de ses identités figées. Si le devenir n'est jamais un parfait synonyme du désir il en ressort néanmoins que le devenir comporte une part de volonté du sujet eu égard à ce devenir là.

Conclusion : de l'éthique de la prise en charge à l'éthique du prendre soin.

On entend les argumentations selon lesquelles c'est la souffrance des Trans qui est à l'origine des offres protocolaires. Dans cette configuration, la pathologie fait souffrir et la psychiatrie associée au scalpel devient thérapeutique. Le « transsexualisme » tel qu'il fut théorisé par la psychiatrie du vingtième siècle finit alors par devenir tautologique : seuls les « transsexuels » qui souffrent peuvent espérer la labellisation médicale de « dysphorique de genre », donc une opération remboursée. Or, les récentes enquêtes sur la question (Giami, 2011) montrent à l'évidence que les personnes concernées fuient les solutions hospitalières qui leur sont proposées et préfèrent instaurer, tels de minorités de santé, des « marchés » parallèles qu'ils établissent grâce à des retours d'expériences, à des « réputations ». On regrettera alors que les réflexions éthiques des praticiens hospitaliers en la matière soient réduites à une portion congrue dans laquelle l'éthique sert de vitrine à la morale. Deux textes, tous deux écrits par Nadine Grafeille, nous fournissent une réponse. Le premier est issu de la revue « Sexologie » Nadine Grafeille y note que *« s'il est un sujet d'éthique particulièrement brûlant et controversé, c'est bien celui du transsexualisme. »* Elle pose une liste de questions « éthiques » face au transsexualisme : *« Peut-on utiliser des outils aussi mutilants qu'une hormonothérapie à vie, associée à des interventions chirurgicales ? »*. Elle souligne alors que *« Lorsqu'on choisit en tant que thérapeute de s'occuper de transsexualisme, on ne peut que [...] remettre en cause continuellement les décisions à prendre dans le respect le plus profond de la déontologie et de l'éthique »* (Grafeille, 2002). Mais nous ne parvenons alors pas à saisir la teneur de l'éthique dans ce texte. Se substitue-t-elle à la morale ? *« Quand la médecine se substitue au Créateur, cela nous renvoie aux limites : jusqu'où peut-on aller ? »* Quelques éléments nous donnent des pistes de ce que les protocoles entendent par

« éthique ». « *La réflexion éthique est plus que nécessaire, elle est obligatoire. Nous devons toujours nous demander si nous n'accréditons pas un délire et si nous avons le droit d'aller aussi loin que le changement physique de sexe.* » Dans un second texte, Nadine Grafeille note que « *l'éthique est obligatoire* », mais sans pour autant que l'on sache ce qui émane de cette préconisation (Grafeille, 2011). Si l'on peut admettre que les protocoles sont parfois soucieux d'une *certaine* éthique, les définitions précises de ce qui est sous-jacent à l'éthique du transsexualisme n'apparaissent pas. Et nous ne pouvons que regretter qu'une grande majorité des textes protocolaires ne s'expriment pas sur ce sujet. Cela pose donc une question relative à la prise en charge des changements de genre en France corrélativement à une autre question éthique, celle du soin ou plus précisément du « prendre soin ».

Alessandrin Arnaud

Chercheur associé au centre Emile Durkheim (Université de Bordeaux)

